Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 28 (1998)

Heft: 7-8

Artikel: Les idées du Conseil des Anciens

Autor: G.N.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-826745

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les idées du Conseil des Anciens

Le Conseil des Anciens veut intéresser les seniors aux affaires de la collectivité. Mais quels sont les objectifs prioritaires de cet organe consultatif pour cette législature?

e Conseil des Anciens, qui a été créé en 1995, sous l'impulsion du conseiller administratif Michel Rossetti, regroupe des membres d'organismes d'aînés, mais demeure indépendant de toute tendance politique, religieuse ou syndicale. Son rôle est de fournir aux autorités un certain nombre de propositions concrètes destinées à améliorer la place des retraités dans la cité.

D'une manière générale, le Conseil des Anciens souhaite donner un sens à ce nouvel espace de vie qu'on appelle la «retraite», qui est encore trop souvent synonyme de désœuvrement ou de repli sur soi. Il faut donc faire prendre conscience aux retraités de la nécessité de participer aux choix de la société dans laquelle ils vivent, et pour cela, il est important que les retraités puissent mettre à disposition des plus jeunes et de l'économie leurs compétences. Dans ce sens, il paraît indispensable au Conseil des Anciens de collaborer à des projets intergénérationnels, et notammnent avec le Parlement des Jeunes.

Pourquoi ne pas travailler de concert avec les institutions internationales situées à Genève pour échanger des informations et profiter des expériences réalisées à l'étranger? Pour pouvoir établir une étude comparative, le Conseil des Anciens veut faire une étude du coût de la vie à Genève, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich, notamment. Les résultats seront utilisés entre autres pour mettre en évidence les éléments favorables et défavorables de manière à chercher des solutions pour les problèmes genevois. Cela

permettra encore de discuter du coût des assurances sociales et particulièrement du coût des prestations médicales et de mettre en évidence les dysfonctionnements éventuels relatifs à la péréquation financière ou au subventionnement.

Assurances maladie en question

La LAMal est bien sûr au cœur des préoccupations du Conseil des Anciens, qui cherche à en améliorer le fonctionnement en travaillant à une diminution des coûts globaux. Il préconise ainsi une participation des assurés aux différents niveaux de décision et une obligation faite aux assureurs de rendre publiques une comptabilité et des statistiques sur le plan cantonal.

Actuellement, à Genève, 50% des appartements étant occupés par des personnes seules, quelles sont les implications de ce changement de

mode de vie? Ce thème est également au programme des sujets d'étude du Conseil. L'une de ces propositions est de développer un centre d'information permettant d'accueillir les personnes qui désirent s'investir dans des activités d'utilité sociale et de les informer sur les possibilités existantes.

Cohésion sociale

Comme l'explique Dominique Montant, président du Conseil des Anciens, «il faut favoriser un nouveau contrat social qui tienne compte des apports et des besoins de l'ensemble des quatre ou cinq générations qui forment notre société aujourd'hui». Car un risque de déséquilibre guette notre pays: la natalité stagne, tandis que les générations de plus en plus âgées deviennent majoritaires. Il est donc urgent que les seniors prennent une part active à la bonne marche de la société. Le Conseil des Anciens se promet d'approfondir ces thèmes de réflexion et de faire des propositions concrètes.

G. N.

La brochure éditée par le Conseil des Anciens peut être obtenue auprès de M. Dominique Montant, rue de Montchoisy 48, case postale 6212, 1211 Genève 6.

Nouvelle directrice à l'OCPA



Depuis le 1er juillet, Mme Marie Da-Roxa a été nommée directrice de l'OCPA, en remplacement de M. Robert Duquenne. Mme Da-Roxa était cheffe-adjointe, puis directrice-adjointe de l'OCPA depuis 1988. Elle est mère de deux enfants, Nicolas, 7 ans et Tiffany, 2 ans. «Générations» lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions